



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°DELCA25_07_0028

OBJET :

**Financement du programme 2025 de RÉHABILITATION DES
OUVRAGES AEP – Réservoir de SAINT MARTIN DE CARALP**

L'an deux mille vingt cinq, le un juillet, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS :

Christine TEQUI, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Marc SANCHEZ, Raymond BERDOU, Jacques ESCANDE, Pierre VIEL, Alain ROCHET, Alain METGE, Daniel BESNARD, Elisabeth CLAIN, Jean-Claude SERRES, Joelle EYCHENNE

ABSENTS :

Louis MARETTE, Christian LOUBET, Jean-Pierre BOIX, Francis MAGDALOU, Henri BENABENT, Alain GARNIER, Jean-Michel SOLER

PROCURATIONS :

Jérôme BLASQUEZ donne pouvoir à Elisabeth CLAIN
Jean-Paul FERRE donne pouvoir à Christine TEQUI

Secrétaire de séance : Mme Elisabeth CLAIN

Madame la Présidente rappelle que le SMDEA doit réaliser des travaux d'EAU POTABLE programmés et inscrits au budget primitif de 2025, au titre de l'exécution du programme pluriannuel d'investissements (PPI 2021-2026).

Le SMDEA a lancé une consultation bancaire pour le financement de ces investissements pour une réponse le 26/06/2025 auprès des établissements suivants : Agence France Locale – Crédit Agricole – Caisse d'Epargne – Crédit Mutuel – Banque Postale – Banque des Territoires – Société Générale.

Considérant que le SMDEA s'est fait accompagner pour cette consultation par un assistant à maîtrise d'ouvrage, le Cabinet Michel Klopfer, Consultants Finances Locales.

Les offres ont été analysées par le Cabinet Klopfer sur la base des conditions de marché du 26 juin 2025.

L'ensemble des besoins en EAU POTABLE exprimés par le SMDEA a fait l'objet de quatre propositions : AFL - Banque des Territoires - La Banque Postale (LBP) - Caisse d'épargne (CE) ; les deux dernières se limitant à des emprunts amortissables sur 30 ans.

Il ressort de l'analyse des offres les conclusions suivantes :

Les offres sur Livret A de la Banque des Territoires (Taux du Livret A + marge fixe 0,4%, avec phase de mobilisation possible) se détachent d'une façon extrêmement nette : leur marge synthétique, intégrant tous les facteurs de coût, ressort autour d'une quarantaine de points de base, alors que l'ensemble des autres propositions s'étagent entre 110 et 200 pb de marge synthétique.

Concernant le programme REHABILITATION OUVRAGES AEP, le dossier présenté ci-dessous est réputé complet. Il est prêt à être déposé auprès de la Banque des Territoires :

Programme travaux 2025	Montant prévisionnel travaux	Reste charge à	Durée amortissement souhaitée (année)
Réhabilitation ouvrages AEP		127 500,00 €	
St Martin de Caralp - Réservoir au sol Col del Bouich	150 000,00 €	127 500,00 €	30

En conséquence, Madame la présidente propose de financer le reste à charge d'une partie du programme REHABILITATION OUVRAGES AEP (réservoir de SAINT MARTIN DE CARALP) du budget EAU POTABLE par un recours à l'emprunt, selon les modalités suivantes :

- Organisme bancaire retenu : La Banque des Territoires
- Montant total de l'emprunt : 127 500 €
- Frais / Commission : 0,06%
- Durée : 30 ans
- Taux d'intérêts : Taux du LIVRET A + 0,40%
- Date de départ : déblocage en une ou plusieurs fois

Ouï l'exposé de Mme TEQUI et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **APPROUVE,**
Ledit emprunt
- **AUTORISE,**
Madame la Présidente à signer le contrat correspondant avec la Banque des Territoires selon les conditions présentées ci-dessus.